



Stratégie  
de développement  
durable

# Agenda 2030

COMMUNE DE  
Neyruz





## Table des matières

L'Agenda 2030 . . . . .	3
Agenda 2030 à Neyruz . . . . .	4
Objectifs de l'Agenda 2030 de Neyruz . . . . .	4
I. Axe social . . . . .	5
<b>Renforcer le lien et la mixité sociale, l'égalité des sexes et lutter     contre la précarité sociale, ODD 1, 5, 10 et 11 . . . . .</b>	<b>5</b>
<b>Favoriser l'accès à un enseignement de qualité et à la culture,     ODD 4 et 10 . . . . .</b>	<b>6</b>
<b>Favoriser la santé et le bien-être, ODD 3 . . . . .</b>	<b>6</b>
II. Axe environnemental . . . . .	6
<b>Soutenir le déploiement des énergies renouvelables et améliorer     l'efficacité énergétique des bâtiments privés et communaux, ODD 7 et 13 . . . . .</b>	<b>6</b>
<b>Assurer une gestion durable de l'eau, ODD 6 . . . . .</b>	<b>7</b>
<b>Protéger la biodiversité sur le territoire communal, ODD 2 et 15 . . . . .</b>	<b>8</b>
<b>Développer une infrastructure durable, ODD 11 . . . . .</b>	<b>8</b>
III. Axe économique . . . . .	9
<b>Promouvoir l'économie locale et la consommation responsable, ODD 8 et 12 . . . . .</b>	<b>9</b>
IV. Axe transversal . . . . .	10
Suivi et communication des résultats . . . . .	10



# 1. L'Agenda 2030

Le Conseil communal de Neyruz s'engage, dès cette période législative 2021-2026, à définir une stratégie de développement durable s'harmonisant sur l'Agenda 2030. L'Agenda 2030 est composé de 17 objectifs de développement durable (ou ODD) couvrant ces trois dimensions : économique, sociale et environnementale.<sup>1</sup> Cet Agenda a été adopté par tous les États membres de l'ONU en 2015, afin de mettre en œuvre collectivement un programme d'action aussi vaste et universel que possible, pour les générations actuelles et futures. C'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres ODD au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses propres spécificités. La Suisse a défini sa propre stratégie de développement durable 2030, qui a été

adoptée par le Conseil fédéral en juin 2021, après mise en consultation publique.<sup>2</sup>

Comme dans la plupart des cantons, l'Etat de Fribourg a également élaboré sa nouvelle Stratégie de développement durable 2021-2031, qui a été adoptée par le Conseil d'Etat le 29 septembre 2020.<sup>3</sup> Avec l'aide de l'Association des communes fribourgeoises (ACF), l'Etat de Fribourg encourage maintenant la mise en œuvre de cet Agenda et référentiel universel permettant d'inscrire les engagements des communes et sociétés locales fribourgeoises dans un effort global. C'est pourquoi, ils ont mis à disposition, en autres, une boîte à outils nommée "Portefeuille d'actions durables" soutenant les communes dans cette action.<sup>4</sup>



Agenda 2030 de l'ONU en faveur du développement durable

<sup>1</sup> Cf. <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>.

<sup>2</sup> Les trois grands axes stratégiques pour la politique fédérale sont 1. Consommation et production durables ; 2. Climat, énergie, biodiversité ; 3. Égalité des chances». Cf. [Stratégie pour le développement durable \(admin.ch\)](#)

<sup>3</sup> Cf. [Stratégie de Développement durable 2021-2031 | État de Fribourg](#)

<sup>4</sup> Voir le [Communiqué du 20.10.2020](#) et le [Portefeuille d'actions durables](#).



## 2. Agenda 2030 à Neyruz

Dans le contexte cité ci-dessus, la Commune de Neyruz vise à contribuer de manière efficace au développement durable dans ses dimensions sociales, environnementales et économiques en élaborant sa propre stratégie alignée sur l'Agenda 2030. Celle-ci reflétera les actions et objectifs de la Commune pour la législature en cours, 2021-2026, et au-delà jusqu'en 2030.

Celle-ci vise à apporter de la cohérence et des synergies entre les actions des entités communales et à encourager la communication au sujet des activités de la commune sur ce sujet. La présente stratégie a été élaborée conjointement avec les diverses Commissions de la Commune de Neyruz :

- Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie
- Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs
- Commission d'entraide et intergénérationnelle
- Commission financière
- Commission d'aménagement
- Conseil des parents
- Conseil communal

Afin d'offrir à toutes et tous une occasion de s'exprimer sur l'Agenda 2030 pour Neyruz, cette stratégie fera l'objet d'une consultation publique au sein de la Commune (en octobre 2022). Les diverses prises de position seront publiées sur le site de la Commune et résumées dans un rapport explicatif, afin d'être prises en compte, dans la mesure du possible, dans le document finalisé et présenté au Conseil général (en décembre 2022). Afin de renforcer la participation et l'implication citoyenne, la mise œuvre de cette stratégie fera l'objet de divers ateliers participatifs dès 2023 selon les intérêts exprimés lors de la consultation.

La stratégie Agenda 2030 de la Commune de Neyruz s'articule autour de 4 axes couvrant les objectifs listés ci-dessous :

- Axe I : Social (ODD 1, 3, 4, 5, 10 et 11)
- Axe II : Environnemental (ODD 2, 6, 7, 11, 13, 15)
- Axe III : Économique (ODD 8 et 12)
- Axe IV : Transversal (ODD 17)

## 3. Objectifs de l'Agenda 2030 de Neyruz

Les objectifs décrits ci-après s'inscrivent dans la législation actuelle, de 2021 à 2026, mais aussi au-delà

(2030). Chaque objectif est accompagné d'activités de mise en œuvre.



## I. Axe social

### **Renforcer le lien et la mixité sociale, l'égalité des sexes et lutter contre la précarité sociale, ODD 1, 5, 10 et 11**

**La Commune soutient les aîné-e-s au travers d'un concept senior+ intégrant les actions suivantes :** mise en place d'un service de transports local, création d'une page informative dans l'Ecureuil et sur le site internet de Neyruz, diffusion d'un document informatif pour les aîné-e-s arrivant à Neyruz, mise en place de cours de base en informatique (en collaboration avec les jeunes), mise en place d'un service de courses alimentaires et de ramassage des ordures ménagères et encombrants pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, organisation d'ateliers ponctuels en collaboration avec Pro Senectute (par exemple prévention des chutes, dénutrition, initiation au vélo électrique, cuisiner ensemble), et analyse pour la création d'appartements séniors.

**La Commune de Neyruz favorise l'intégration des jeunes au travers des actions suivantes :** analyse du besoin pour la mise en place d'une maison de jeunesse et d'un animateur de rue; réalisation d'une place de sport en plein air pour les jeunes (par exemple skate park) favorisant à la fois le lien social et le bien-être.

**La Commune soutient l'égalité homme-femme au travers des actions suivantes :** Soutien à la réalisation d'événements favorisant la réalisation et la mise en valeur du travail des femmes, promotion du langage épïcène<sup>5</sup>, promotion des femmes dans les mouvements politiques locaux, analyse d'une mise en place d'un système d'accueil extra-scolaire avec des horaires étendus et d'un soutien à la garde des enfants adaptée au nouveau monde du travail et à tout engagements personnels ou politiques, promotion de la parité homme-femme dans les services communaux (salaires et nombre de personnes).

**La Commune de Neyruz aide à réduire la précarité sociale au travers des actions suivantes :** mise en place d'un réseau de personnes prêtes à aider temporairement sur le territoire communal ainsi que

d'un-e répondant-e dans la Commune pour guider les personnes vers les aides disponibles (notamment un système de parrainage pour les nouveaux habitant-e-s en collaboration avec les aîné-e-s). La Commune de Neyruz participe à l'action CHF 1.00 par an et par habitant-e de Fribourg-Solidaire.

**La Commune de Neyruz renforce la cohésion sociale, la mixité sociale et intergénérationnelle au travers des actions suivantes :** mise en place d'un jardin partagé, favorisation de l'entraide entre voisin-e-s (par exemple partage d'outils ou de services, jardinage ou covoiturage), mise en avant des différentes cultures présentes dans le village (gastronomie, chants, danse, musique, traditions), continuation des rencontres annuelles de printemps en incitant plus les jeunes à participer, mise en place d'une collaboration entre l'école Terre Lune, la Société de Jeunesse, et l'EMS de Cottens pour organiser des activités intergénérationnelles, découverte de Neyruz par les aîné-e-s pour les enfants, mise en place de tandems aîné-e/jeune pour favoriser l'entraide.

Mise en place et promotion d'un calendrier annuel d'événements sur le territoire communal incluant par exemple : petit déjeuner populaire, Carnaval, rally, chasse aux oeufs, Saint-Nicolas, Halloween, brunch, bénichon, marché d'été et d'automne, loto, fête médiévale. Exploitation du four à pain et faire revivre les traditions liées au pain.

**La Commune de Neyruz maintient l'accessibilité du village pour toutes et tous au travers des actions suivantes :** définition d'un projet soutenant la mise en place d'un cabinet médical multidisciplinaire sur le territoire communal, soutien financier de la Commune pour la consultation de puériculture organisé par la Croix-rouge, amélioration de l'accès à l'information pour les habitant-e-s au travers du site internet de Neyruz et d'autres outils numériques, et des accès adaptés aux personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux.

<sup>5</sup> Selon [La rédaction égalitaire ou rédaction épïcène | État de Fribourg](#)



### **Favoriser l'accès à un enseignement de qualité et à la culture, ODD 4 et 10**

La Commune de Neyruz favorise l'accès à un enseignement de qualité et un accès équitable à la culture au travers des actions suivantes : augmentation du nombre d'intervention des aîné-e-s à l'école selon possibilité scolaire, organisation d'ateliers de développement durable parents-enfants pour inciter à prendre des actions concrètes à l'échelle d'un foyer, amélioration de la qualité des locaux de l'accueil extra-scolaire, mise en place d'un calendrier d'expositions d'arts sur le territoire communal, analyse d'un projet de maison de la culture incluant bibliothèque et espace interculturel, promotion à la population de la disponibilité des Carte-Culture, boîtes à livre.

### **Favoriser la santé et le bien-être, ODD 3**

La Commune de Neyruz favorise la santé, la pratique du sport et le bien-être sur le territoire communal au travers des actions suivantes : installation de défibrillateurs sur le territoire communal et mise en place de cours gratuits à la population pour leur utilisation, mise en place de groupes de pratique de sports menés par les habitant-e-s, mise en place de boîtes contenant des éléments de sport à emprunter pour utilisation par la population, soutien financier aux sociétés sportives et culturelles et soutien à la promotion de leur activité. Cet objectif inclut aussi l'amélioration des infrastructures sportives, incluant l'éclairage de la place de sport à l'école (si pas de pénurie énergétique) et l'ouverture de la salle de sport de l'école le soir et le week-end, entretien du parcours de l'Écureuil et amélioration de la zone sports et loisirs des Simon.

## **II. Axe environnemental**

### **Soutenir le déploiement des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments privés et communaux, ODD 7 et 13**

La Commune de Neyruz est exemplaire dans l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des bâtiments publics au travers des actions suivantes :

- **Définition d'un plan d'action d'économie d'énergie** en fonction de la situation énergétique et en cas de pénurie.
- **Optimisation énergétique de l'ensemble de ses bâtiments communaux.** Les données CECB+ et Cité de l'Énergie montrent en effet que la classe énergétique moyenne sur la période 2016-2019 oscille entre C et F suivant les bâtiments. La priorité est donnée à l'extension du périmètre scolaire ainsi qu'à l'Aigle Noir incluant son raccordement au chauffage à distance de Neyruz (dernier bâtiment communal non raccordé bien qu'étant en zone raccordable).
- **Optimisation et assainissement de l'éclairage public sur son territoire** pour viser une réduction de la consommation énergétique associée tout en assurant la sécurité des utilisateurs de l'infrastructure routière et limiter la pollution lumineuse pour les habitant-e-s et la biodiversité.
- **Remplacement et agrandissement de la chaudière à bois du chauffage à distance** (Neyergie SA) pour limiter l'utilisation des énergies fossiles comme énergie d'appoint et s'adapter à l'augmentation des consommateurs-trices.
- **Formation continue du personnel communal** aux économies d'énergie et au développement durable.
- **Analyse de l'obtention du label Cité de l'Énergie Gold pour la Commune de Neyruz.** Le label Gold est un gage d'exemplarité dans la mesure où il n'est décerné qu'à 10% des communes suisses engagées dans Cité de l'Énergie. Neyruz est engagé dans le label Cité de l'Énergie depuis 2009. Ce travail s'est concrétisé en 2015 par l'obtention du label et une

confirmation de celui-ci en 2019, avec un score de 69.7%. Pour obtenir le label Gold (score →75%), les axes de progrès couvrent les thèmes suivants : l'adaptation au changement climatique, l'assainissement des bâtiments communaux et de l'éclairage public, la gestion des espaces verts, la mobilité durable, le commerce de proximité, la communication, les subventions à la population, la collaboration avec les communes voisines, les autorités cantonales et les associations soutenant la durabilité. Tous ces thèmes sont déjà couverts par la présente Stratégie Agenda 2030 de Neyruz.

- **Analyse de la mise en place d'un bilan CO2 couvrant le territoire communal** (administration plus territoire communal) afin de compléter la présente stratégie, mesurer ses émissions, et assurer que son action s'inscrive dans l'objectif de la Confédération de réduire ses émissions CO2 de 50% d'ici 2030 par rapport à 1990. Des ateliers participatifs avec les citoyens et citoyennes seraient prévus afin d'impliquer les habitant-e-s dans la mise en œuvre des actions nécessaires pour atteindre cet objectif.

La Commune de Neyruz promeut et soutient l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments privés sur son territoire au travers des actions suivantes:

- **Promotion et soutien de l'utilisation du potentiel solaire sur le territoire communal.** La Commune de Neyruz est en effet idéalement orientée pour exploiter l'énergie solaire (village en pente orientée sud et village étendu est-ouest). Selon le portail de la Confédération ReporterEnergie<sup>6</sup>, Neyruz utilisait, à fin 2021, son potentiel solaire à hauteur de 10.1%.
- **Promotion et soutien de la rénovation énergétique des bâtiments privés** afin d'améliorer leur efficacité énergétique incluant rénovation de l'isolation des bâtiments et transition des systèmes de chauffage fossiles et électriques vers des systèmes utilisant des énergies renouvelables (pompes à chaleur, poêle à bois, raccordement au chauffage à distance

de Neyruz). Fin 2021, la part des chauffages renouvelables sur Neyruz est de 44.8%.<sup>7</sup> Mais en 2021, Neyruz possédait encore sur son territoire communal environ 370 bâtiments privés chauffés au mazout et à l'électricité sur un total d'environ 650 bâtiments privés sur le territoire communal.<sup>8</sup>

L'objectif est de réduire ce nombre de bâtiments privés en transformant leur chauffage à mazout ou électrique en chauffage à énergie renouvelable et d'assurer qu'aucune nouvelle construction privée n'est prévue d'être chauffée à l'énergie fossile ou avec un chauffage purement électrique. Il est aussi prévu de soutenir l'assainissement des isolations thermiques des bâtiments privés.

- **Sensibilisation et soutien des Neyruziennes et Neyruziens** au sujet de l'efficacité énergétique et du développement durable en général au travers de publications d'informations de sensibilisation dans le journal communal l'Écureuil et d'informations tout-ménage, l'organisation d'événements pour la population en collaboration avec des acteurs spécialistes des domaines visés (comme par exemple des cafés conseils avec le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments, "conversations carbone", fresques du climat, alimentation durable, nuit des étoiles en août). Soutien financier par des subventions communales complémentaires aux subventions fédérales et cantonales.

## Assurer une gestion durable de l'eau, ODD 6

La Commune de Neyruz assure une gestion durable de l'eau au travers des actions suivantes.

- Promotion de mesures incitatives auprès de la population visant à récupérer l'eau pluviale et diminuer le ruissellement sur les parcelles privées (par exemple pavés filtrants au lieu de bitumes). Ces mesures figureront dans les nouveaux règlements de distribution d'eau potable et d'évacuation et d'épuration des eaux. La Commune prévoit en plus la vérification systématique du coefficient de ruissellement.

<sup>6</sup> [https://www.uvek-gis.admin.ch/BFE/storymaps/DO\\_Energierporter/?lang=fr](https://www.uvek-gis.admin.ch/BFE/storymaps/DO_Energierporter/?lang=fr)

<sup>7</sup> Selon le portail de la Confédération ReporterEnergie

<sup>8</sup> Selon Les données du RegBL (Registre fédéral des bâtiments et des logements)



- Mise en place d'un traitement des micropolluants provenant du réseau des eaux usées du territoire communal, ainsi que le traitement des chlorothalonnils de l'eau potable.
- Promotion d'une utilisation durable de l'eau sur le territoire communal et sensibilisation au travers de la publication d'informations (notamment dans le journal communal l'Écureuil, organisation de séances d'information, par exemple limiter la consommation d'eau potable pour les piscines et l'exploiter au mieux selon les périodes de l'année, usage quotidien, arrosage des pelouses/jardins).

### **Protéger la biodiversité sur le territoire communal, ODD 2 et 15**

La Commune de Neyruz s'engage à protéger la biodiversité et développer les espaces verts sur son territoire au travers des actions suivantes.

#### **Pour les projets privés :**

- Respect strict de l'indice vert pour les nouvelles constructions.
- Elaboration d'un guide technique sur la biodiversité pour les nouvelles constructions favorisant la biodiversité sur les parcelles privées (comme par exemple l'incitation à faire des prairies fleuries à la place du gazon - ou gazon fleuri, l'utilisation d'essences indigènes, et l'interdiction de pratiques favorisant la minéralisation des sols).
- Sensibiliser et encourager les propriétaires privés à ne pas utiliser d'engrais ni de pesticides, ainsi que des actions de sensibilisation : cours de jardinage ou prairie fleurie / gazon fleuri ou visite des forêts neyruziennes par le Service des forêts et de la nature.

#### **Pour les projets publics :**

- Arborisation des lieux publics afin de développer la biodiversité et éviter les îlots de chaleur (comme par exemple pour les trottoirs et les places publiques) dans tout nouveaux projets d'aménagement de la Commune et amélioration régulière des places existantes (selon le guide technique biodiversité mentionné ci-dessus).

- Mise en place de prairies fleuries et bandes de fleurs sur des tronçons de bords de route et au alentours de bâtiments communaux, ainsi que des parcs et jardins. La commune s'engage, en outre, à ne pas utiliser d'engrais minéraux ni de produits de synthèse (dans la mesure du possible) dans tous les entretiens d'espaces verts.
- Augmentation de plantations de haies dans les zones agricoles pour augmenter la biodiversité et limiter l'érosion.
- Incitation des agriculteurs/trices neyruziens à rentrer dans le réseau agro-écologique de Sarine-Ouest.
- Mise à ciel ouvert du ruisseau Pré Haubert.

### **Développer une infrastructure durable, ODD 11**

La Commune de Neyruz met en place des infrastructures favorisant la mobilité durable sur son territoire communal au travers des actions suivantes :

- Réalisation d'une page internet sur le site de la Commune informant des diverses offres de transport public (job-abo, carte junior, covoiturage, frimobility) et poursuivre la mise à disposition de cartes journalières dans la commune, analyse de la mise à disposition d'une voiture électrique auprès de la population (par exemple Mobility), réalisation d'une semaine sans voiture par année pour promouvoir la mobilité durable, mise en place d'interconnexions sécurisées de mobilité douce avec les communes voisines en particulier avec le CO d'Avry ainsi qu'une connexion à la Transagglo Cottens-Neyruz-Avry.
- Mise en place d'accès VTT et/ou de mobilité douce entre Neyruz et les communes voisines (comme par exemple: le Bois des Morts, passerelle d'Ecuvillens, les Simon, connexion à Matran).
- Sensibilisation à la mobilité durable pour le personnel communal et les autorités de la Commune de Neyruz. Adaptation progressive (vers un bilan carbone neutre) des véhicules/engins communaux.





- Développement d'un projet pour assurer la sécurité des enfants sur les trajets de l'école : promotion du réseau Pédibus et Vélobus, mise à 30 km/h du centre du village y compris la journée, mise en place d'un trottoir Route d'Onnens.

**La Commune de Neyruz favorise la création de quartiers durables sur son territoire communal au travers des actions suivantes :**

- Inclusion de critères de durabilité (par exemple labels SNBS ou SEED) dans le cas de nouvelles constructions ou de nouveaux quartiers. Rendre le PAD plus contraignant en y incluant ces paramètres.

**La Commune de Neyruz limite les déchets et la pollution sonore sur son territoire au travers des actions suivantes :**

- Réduction des déchets générés par la population au travers d'actions incluant par exemple la journée coup de balai pour l'école primaire et la population, l'accentuation du tri à l'école, explications sur le recyclage et présentation de la déchetterie.
- Limitation des déplacements de la population en mettant des systèmes de récupération de déchets à plusieurs endroits sur le territoire communal.
- Récupération des déchets pour les personnes âgées et à mobilité réduite en collaboration avec la société de jeunesse (voir également Concept Sénior +, plus haut).
- La Commune encourage les sociétés villageoises à utiliser de la vaisselle réutilisable pour leurs événements en participant financièrement à une partie de la location.

### III. Axe économique

**Promouvoir l'économie locale et la consommation responsable, ODD 8 et 12**

La Commune de Neyruz favorise, au travers des actions suivantes, l'emploi et la réduction de l'empreinte environnementale de la consommation sur son territoire grâce à la promotion de l'économie locale et des circuits courts et circulaires de consommation.

- Création d'un cercle des entreprises et commerçant-e-s neyruziens se réunissant régulièrement afin de partager les bonnes expériences à travers des petits déjeuners d'entreprises.
- Promotion auprès des habitant-e-s de Neyruz des entreprises et commerces présents sur le territoire communal, ainsi que des personnes possédant un commerce aux alentours de Neyruz et résidant

dans la Commune à travers : de comptoirs, d'un feuillet spécial présentant les commerces et sur le site internet de la Commune ou d'un projet régional (Kariyon ou autre).

- Réalisation d'un guide d'achats durables pour la Commune de Neyruz afin qu'elle soit exemplaire dans ses achats et sa consommation.
- Promotion de la durabilité auprès des entreprises et commerces neyruziens (comme par exemple une séance d'information sur le développement durable ou sur l'efficacité énergétique pour les PME).
- Offre de bons des commerçant-e-s neyruziens à la population dans le cadre d'actions ciblées.
- Favorisation de l'installation sur le territoire communal de nouvelles PME avec haute valeur ajoutée.





## IV. Axe transversal

### **La Commune de Neyruz collabore et échange avec les autres communes sur le sujet du développement durable, ODD 17**

Organisation d'échanges d'expériences annuels sur le développement durable avec les communes de Sarine Ouest et au-delà afin de partager les meilleures pratiques entre communes et, si nécessaire, mener à bien des projets communs contribuant au développement durable.

## Suivi et communication des résultats

Le suivi de ce plan sera effectué par le Conseil communal et les Commissions communales concernées. L'avancement sera communiqué régulièrement à la population.

**Au nom du Conseil communal**

Le Syndic :

Jean-Pierre Corpataux



Le Secrétaire :

Nicolas Wolleb

